



## ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PAGNY-LA-BLANCHE-CÔTE

La commune Pagny-la-Blanche-Côte a démarré l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document d'urbanisme posera les futures règles de construction et d'utilisation du sol pour chaque parcelle du territoire.

Il est l'occasion d'étudier les enjeux liés à l'environnement naturel et urbain et d'organiser leur protection réglementaire. Il garantit la pérennité des exploitations agricoles, la sauvegarde des sites et des paysages, et la préservation d'éléments naturels et urbains remarquables.

La commune sera accompagnée dans cette démarche par les bureaux d'études Nord-Est Géo Environnement et ECOLOR.

### EN QUOI CELA VOUS CONCERNE-T-IL ?

Où que vous habitez, vous vivez entouré(e) de constructions (logements, commerces etc.), d'infrastructures (routes, équipements et espaces publics, aires de stationnement etc.), d'espaces de nature (forêts, vergers etc.) ou d'espaces agricoles. Le PLU a vocation à encadrer les projets à venir autour de chez vous et ainsi contribuer au maintien et à l'amélioration constante de votre cadre de vie.

### LA CONCERTATION CONTINUE SUR LE FUTUR PLU POUR VOUS INFORMER ET VOUS EXPRIMER

Afin que vous puissiez vous exprimer ou vous renseigner sur le PLU, la commune a mis en place plusieurs outils :

- un **cahier de remarques** est présent à la mairie. Vous pouvez venir inscrire vos remarques aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.
- La **page internet de la commune** permet également de se tenir informé sur l'élaboration du PLU.
- une **exposition évolutive** visible au siège de la commune sera élaborée à différentes étapes de l'étude.

**Daniel ROUVENACH, Maire**